



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E111702

VALABLE JUSQU'AU

08/10/2026

ÉDITÉ LE

11/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/10/2024

5 000

Raison sociale : SARL BATI&BOIS

580 RUE CLAUDE TERRASSE

69210 L'ARBRESLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LYON

Siret : 505 241 505 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8013127-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 169366280 A 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 169366280 A 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 06 68 83 29 70

Portable : 06 68 83 29 70

Fax :

Site Internet : www.bati-et-bois.fr

E-mail : bati-et-bois88@orange.fr

Responsabilité légale :

AIT HAMA NEGUIB GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	22/11/2022
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/10/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/11/2021
o Fenêtres de toit	22/11/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/11/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	11/04/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	22/11/2022
o Isolation des combles perdus	22/11/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	25/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT****Gérard SÉNIOUR****SIGNATURE
DU TITULAIRE**

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.